

Avis de constitution

SOCIETE « LES COSMETIQUES NATURELS BY BELLE AURORE » en abrégé « CN-BA »

Siège Abidjan Cocody Angré Petroivoire cité  
SICOGI, Lot 807, Ilot 16

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/03/2025 , et enregistrés au CEPICI le 14/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LES COSMETIQUES NATURELS BY BELLE AURORE » en abrégé « CN-BA »

Objet : La société a pour objet en CÔTE D'IVOIRE et à l'étranger : Fabrication, transformation et commercialisation de produits cosmétiques naturels; Import-Export de matières premières et de produits finis liés à la cosmétique naturelle ; Formations et conseils en cosmétique naturelle et en soins de la peau et cheveux ; Evènementielle ; Communication évènementielle ; Logistique ; Sous-traitance ; Distribution, vente en ligne et en magasin de divers produits ; Livraison ; Représentation et intermédiation commerciale ; Diverses prestations.

Et pour la réalisation de l'objet social : L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; La prise en location gérance de tous fonds de commerce ; La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Angré Petroivoire cité  
SICOGI, Lot 807, Ilot 16

Dirigeant(s) Mlle N'DRI ETRANFAI ROXANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-03750 du 04/04/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21147/GTCA/RC/2025 du 04/04/2025

